Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260309-D202603-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le 5 Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 3 Février 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Gilles FÉREC, Anne-Marie BOUCHER, Philippe PLOUZENNEC, Annick MARCHADOUR, Alain PLAUD, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Marie LOUBOUTIN, Marine HILLION, Damien LE BRIS, Nathalie AUDIC, Myriam BACQUÉ, Michelle AUTRET, Gérard EUGÈNE, Sabrina HASCOËT, Julie-Mary BOËZENNEC

Etaient absents Excusés :
Wilfried POULAIN a donné pouvoir à Joël BLAIZE
Michel LAROUR a donné pouvoir à Nicole BOURHIS

Secrétaire de séance : Annick MARCHADOUR

2026-03
Fixation des loyers des trois cellules commerciales du centre bourg

Les travaux de réaménagement du centre bourg devant arriver à leur terme début d'été 2026, Le membres du conseil municipal doivent délibérer et valider les loyers des trois cellules commerciales proposées à des commerçants.

Après validation en commission finances du 26/02/2026, Les membres du conseil municipal ont délibéré et approuvé la proposition de loyers ci-dessous :

Halle :	surface	fixe pas de commerce	prix m² :	7	total /mois voté	soit m²
Local 1	58	200	5	490	480	8,27
Local 2	56	200	5	480	480	8,57
Local 3	36	200	5	380	380	10,5

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260309-D202603-DE

Vote : 19 Pour : 19

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE Annick MARCHADOUR